



Comité pour le Logement Autonome des Jeunes

4 rue du Maréchal Leclerc - 12000 RODEZ
05.65.73.16.32 – info@clajrodez.org

Charte d'engagement

En souhaitant l'accès aux services du CLAJ, je m'engage à :

- ⇒ Permettre au CLAJ de visiter le logement en amont de la diffusion et proposition ;
- ⇒ Donner une information fidèle des conditions locatives ;
- ⇒ Proposer un logement décent à un prix raisonnable ne laissant pas apparaître de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé des occupants et doté des éléments de confort le rendant conforme à l'usage d'habitation. **L'une des pièces du logement doit avoir au moins une surface de 9m², une hauteur de 2,2 mètres et ouvrir à l'air libre (le décret du 30 janvier 2002 définit les caractéristiques du logement décent) ;**
- ⇒ Ne pratiquer aucune discrimination : **"Aucune personne ne peut se voir refuser la location d'un logement en raison de son origine, son patronyme, son apparence physique, son sexe, sa situation de famille, son état de santé, son handicap, ses mœurs, son orientation sexuelle, ses opinions politiques, ses activités syndicales ou son appartenance ou sa non-appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée"**;
- ⇒ **Fournir les documents nécessaires au paiement de l'aide au logement** (attestation de loyer CAF/MSA, quittance mensuelle...) ;
- ⇒ Prévenir dès que le bien est loué, au plus tard dans les 48h (par téléphone ou par mail à l'association), afin qu'il ne soit plus proposé ;
- ⇒ Accepter les mises en relations et les visites de logements ;
- ⇒ Respecter la vie privée du jeune locataire en lui laissant la libre disposition des lieux : le logement devient la résidence principale du locataire pendant la durée du contrat ;
- ⇒ **Etablir un contrat de location** qui sera accompagné d'un état des lieux contradictoire établi en début et en fin de location et précisera : la durée de la location, les conditions du préavis de départ, le montant et la date de paiement du loyer, le montant forfaitaire/provisionnel des charges locatives, le montant du dépôt de garantie.

J'autorise le CLAJ à diffuser sur son site www.clajrodez.org l'offre de logement (ou l'ensemble des offres me concernant) mentionnée(s) sur la (les) fiche(s) logement que j'aurai remplie(s).

Je prends acte du fait que les informations qui apparaîtront sur le site seront celles portées sur ma fiche d'offre de location, et que le CLAJ ne pourra être tenu pour responsable en cas de manquement ou de tromperie.

⇒ Le CLAJ se réserve le droit de radier de ses offres les logements des propriétaires n'ayant pas respecté leurs engagements.